

# Membres et fonctionnement



Comme dans l'ensemble des Parcs, le travail à la Fédération implique élus et techniciens. Ce travail se structure autour d'instances aux missions bien distinctes.

## Les instances décisionnelles

**L'Assemblée générale** regroupe l'ensemble des membres de la Fédération soit 215 représentants et se réunit au moins une fois par an. Elle comprend 3 collèges :

Elle délibère et valide la politique de la Fédération, les orientations et les programmes d'action comprend 3 collèges :

- Les Parcs avec 144 représentants
- Les Régions : 52 représentants
- Les partenaires : 19 représentants

## Le Bureau

Il comprend 24 membres désignés par l'Assemblée générale. C'est l'exécutif de la Fédération. Le bureau émet les avis sur les nouveaux Parcs et sur les révisions de charte, prépare et instruit les dossiers soumis à l'Assemblée nationale. Il étudie également les propositions d'orientation des Commissions et prépare les partenariats.

## Les instances consultatives

**Les commissions et leurs groupes de travail** sont composées de 20 à 40 personnes chacune. Force de proposition, chaque commission est animée par un président de Parc, un directeur de Parc et un chargé de mission de la Fédération. Elles se réunissent plusieurs fois par an.

- Chartes et syndicats mixtes
- Marque
- Communication
- Vielle, innovation et prospective
- Europe et international
- Biodiversité et gestion de l'espace
- Urbanisme, paysage, climat et énergie
- Economie, tourisme et agriculture
- Vie culturelle, sociale et éducation

**La Conférence des Présidents et directeurs** permet des échanges sur l'actualité, la préparation de positions nationales, les débats sur les évolutions des Parcs et leurs difficultés.

**Le groupe des directeurs des Parcs** contribue à la réflexion stratégique et élabore des propositions sur les travaux menés en commission ou en Bureau. c'est aussi un groupe d'échanges d'information et de valeurs.

**Le Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP)** est composé de scientifiques, chercheurs et personnalités. Son rôle est de veiller et alerter sur les sujets de société, de contribuer aux réflexions des commissions et d'intervenir lors des séminaires et colloques.

Liens utiles

[Consulter le trombinoscope des Parcs](#)

[Composition du bureau de la Fédération des Parcs 2020-2026](#)